Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_128-DE

Membres en exercice : 28
Membres présents : 24
Membres votants : 28

Le 10 décembre 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 4 décembre 2025 Publication de la convocation le : 5 décembre 2025

Etaient présents :
M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER, Mme Corinne COSQUER LE MOENNER

Etaient absents :
M. Michel VAN-PRAET a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H
Mme Simone JOURAND a donné procuration à M. Michel COLLOREC
M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Georges CASTEL
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : M. Didier LOAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 15 DEC. 2025
Date de publication : 15 DEC. 2025

Délibération n° 2025-128 : Rénovation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table) : avenant au marché de maîtrise d'œuvre
Rapporteur : M. Michel COLLOREC

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La commune a engagé un projet de rénovation du bâtiment d'Esquibien et a pour ce faire engager une consultation pour sélectionner un maître d'œuvre.
Les honoraires de maîtrise d'œuvre sont fixés de manière provisoire au stade de la programmation.

Par délibération DE2024-078 du 3 juillet 2024 le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet Breudeur pour un montant de 27 890 € HT (33 468 € TTC).

Les études de maîtrise d'œuvre visent à déterminer le montant des travaux et à arrêter le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre.

Un avenant est ainsi proposé pour un montant de 10 243,00 HT.
Le marché de maîtrise d'œuvre est donc d'un montant de 38 133,00 € HT (45 759,60 € TTC)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-200054724-20251210-DE2025_128-DE

Vu la délibération DE2024-078 portant attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment d'Esquibien (bibliothèque / tennis de table)
Vu la proposition de la commission travaux, culture, développement durable du 3 décembre 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 8 abstentions, décide de :

- Approuver l'avenant pour honoraires de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment d'Esquibien pour un montant de 10 243,00 € HT ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant ;
- Autoriser Monsieur le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTÈRE)

Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS